

Amendement n° 1 - Cet amendement est porté à déclarer la proposition doit être soumise par messenger à Environnement Canada et corriger le nombre de DP.

1) À la page 1 de 10 de la DP:

SUPPRIMER –

« Si vous êtes intéressé à fournir ce service, veuillez présenter votre proposition *par courriel* ou *télécopieur* au plus tard à **14 h (heure normale du Pacifique), le vendredi 7 mars 2014**, à l'adresse suivante : »

INSERER-

« Si vous êtes intéressé à fournir ce service, veuillez présenter votre proposition *par courrier* au plus tard à **14 h (heure normale du Pacifique), le vendredi 7 mars 2014**, à l'adresse suivante : »

2) Pages 2 à 10 de la DP (Français):

SUPPRIMER –

« DP n° K2F70-12-6067 Lignes directrices en matière de présentation »

INSERER –

« DP n° K2F70-14-6066 Lignes directrices en matière de présentation »